

Dumez Hervé (2007) "Comment (ne pas) être publié dans une revue américaine", *Le Libellio d'Aegis*, volume 3, n° 1, hiver, pp. 10-12

Sommaire

1	
	A Social Account of Law
	<i>D.J. Galligan</i>
7	
	Compte rendu du débat
	<i>J-B. Suquet</i>
10	
	Comment (ne pas) être publié dans une revue américaine
	Atelier d'écriture avec P. Duguid
	<i>H. Dumez</i>
13	
	Situation de travail, apprentissage et organisation
	Séminaire avec P. Duguid
	<i>H. Dumez</i>
16	
	Le « modèle japonais » ne peut pas mourir, car il n'a jamais existé
	<i>R. Maniak</i>
22	
	La recherche en gestion est-elle « érudition engagée » ou sismologie ?
	La question du dialogue avec les praticiens
	<i>C. Curchod</i>
28	
	Programme des prochains séminaires AEGIS

Les autres articles de ce numéro & des numéros antérieurs sont téléchargeables à l'adresse :

<http://erg.polytechnique.fr/v2/aegis.html#libellio>

Comment (ne pas) être publié dans une revue américaine

Atelier d'écriture AEGIS en anglais,
23 novembre 2006

Paul Duguid anime à Berkeley un groupe de doctorants sur le thème *Academic practice*. Qu'est-ce qu'écrire un papier, faire une communication dans un colloque, d'un point de vue très pratique. Par exemple, le système est tel que l'on envoie un résumé pour un appel d'offres de colloque. Puis, six mois après, si l'on est accepté, on se trouve face à ce résumé dont on ne se souvient plus dans quel esprit exact on l'a rédigé, et on doit écrire le papier.

Dans la même veine, il aborde la question de la publication dans une revue américaine.

Premier point, le problème ne vient pas de la langue. Les Danois sont parfaitement bilingues et le taux de rejet qu'ils enregistrent, les difficultés qu'ils rencontrent, sont très équivalents à ce que l'on voit en France. Une revue ne rejettéra pas un papier parce que l'anglais n'est pas parfait. Il faut que l'anglais du papier soit correct, qu'il ait été relu. Mais la question fondamentale n'est pas là.

Les problèmes sont ailleurs.

Premier point, le style. Les Américains ont peu de goût pour les idées, les réflexions générales, que les Français affectionnent.

Deuxièmement, ils sont très orientés méthodologie, mais de manière empirique, pas de la manière française, plus épistémologique. Ils ne sont guère intéressés par la grande théorie.

Troisièmement, et c'est le point essentiel, ils ont un autre point de vue sur la recherche. Il faut présenter la recherche – et c'est évidemment faux – comme si elle avait été menée dans un style américain. C'est le problème le plus difficile.

Que faut-il faire, mais surtout, d'abord, que faut-il absolument éviter de faire ?

Pour le comprendre, il faut bien appréhender la position du *reviewer*. L'exercice prend beaucoup de temps, n'est pas rémunéré, personne n'a envie de le faire. En même temps, il est très mal vu de refuser. Donc, le *reviewer* se trouve obligé de faire quelque chose qu'il n'a pas envie de faire. S'il peut passer le minimum de temps, en écartant le papier sur des critères simples, sans avoir besoin de s'y plonger à fond, c'est ce qu'il fera. Dès lors, les choses simples à faire et à éviter apparaissent.

D'abord, il convient de toujours lire les instructions de la revue aux auteurs. Si l'une d'entre elles n'est pas respectée, on peut se faire rejeter d'emblée. Par exemple, l'article est trop long, les résultats ne sont pas présentés comme il a été demandé.

Ensuite, il faut montrer qu'on a lu le journal. Il faut adapter le papier au journal : un papier conçu pour un journal d'*economic history* ne doit pas être soumis tel quel à un

journal de *business history*. Dans un papier pour le premier, des théories d'économistes vont être prises pour bien connues. Si le papier n'est pas adapté au second, il sera tout de suite refusé justement pour cette raison. En *business history*, il faut expliquer ces théories si on veut les utiliser. Donc, important, il faut avoir une idée de la raison pour laquelle le papier est envoyé à *cette* revue, avoir une idée de la manière dont les gens écrivent dans *cette* revue. Et attention, de loin, pour un Français, toutes ces revues se ressemblent. Mais ce n'est pas le cas. Il faut donc faire l'investissement nécessaire. Et il faut ensuite *montrer* qu'on a fait cet investissement, en citant des articles qui ont paru dans *cette* revue.

Continuons. Une fois que le *reviewer* a vérifié que les instructions données par le journal aux auteurs ont été respectées (et qu'il a éliminé d'emblée le papier s'il ne les a pas respectées, précisément), il va regarder quelques autres points évidents avant de décider – à reculons – de se plonger plus avant dans le texte. Plusieurs choses doivent ici être prises en compte.

Un des amis de Paul a formulé « *The first sentence law* ». Normalement, la chose qu'un auteur a le plus travaillé dans son texte, c'est la première phrase. Si elle est mauvaise, rien dans le texte ne sera meilleur et on peut refermer tout de suite. Ce qui vaut pour la première phrase vaut de manière plus générale pour les premiers paragraphes. Donc, un conseil, réécrire l'introduction en dernier et faire attention à la première phrase. Mais attention, ne pas en faire trop, ne pas *oversell* le papier : ne pas annoncer en introduction que le papier va révolutionner la science, si ses résultats sont nettement plus limités. Ensuite, le *reviewer* va sans doute justement aller vers la conclusion voir de quelle nature sont les résultats. Il va également regarder la bibliographie : est-elle cohérente, couvre-t-elle bien le champ ? Si l'introduction dit que le papier se situe dans le domaine de la théorie des organisations, la bibliographie correspond-elle à ce positionnement ?

Si l'introduction lui a paru tenir, si la conclusion répond bien à ce que l'introduction annonçait, si la bibliographie paraît solide, alors le *reviewer* va entrer véritablement dans le papier. S'il a repéré des faiblesses, il s'arrête là.

Maintenant donc, descendons dans le détail : si l'introduction est cruciale, comment la rédiger.

Le plus simple est le modèle de la pyramide inversée. Quel est le problème général que traite le papier. Puis, plus précis, comment j'ai abordé le problème, et enfin les choses encore plus précises : le plan et les résultats. Que faut-il savoir? Premier point: « *publishers don't publish results!* », ce qui signifie que des résultats seuls ne suffisent pas à faire la valeur d'un papier. Les résultats doivent affecter des théories. Et on doit l'annoncer dès l'introduction, ce qui suppose que l'on doit accepter de se faire des ennemis dès les premières lignes, car on se prépare à critiquer des auteurs établis. Deuxième point : « *Not simply stating a case, but making an argument* ». Il faut relever une contradiction, un changement dans la manière de voir le monde. Ce peut être une partie limitée du monde, et c'est au positionnement de l'article dès l'introduction de préciser cet « argument ». Il faut dire quelque chose de nouveau. Et là, le fait d'avoir lu ce qui se publiait en général et dans la revue précise où l'on publie est important : Annoncer un nouvel argument alors qu'un papier récent vient d'énoncer le même conduit au rejet immédiat du papier.. On revient ici sur la question de la bibliographie. Vous cherchez à renverser la vue généralement admise du monde, disons d'une partie limitée du monde. Le *reviewer* doit être relativement confiant (« *fairly confident* ») dans le fait que vous avez lu la littérature consacrée au sujet, qu'il s'agit bien de la vue généralement admise, et que vous êtes le premier à dire ce que vous

dites. Surtout, ne pas donner l'impression d'hésiter, de ne pas tout connaître, de vous demander si... Le *reviewer* perd aussitôt confiance. Peut-on citer un papier en français ? Aucune objection, mais cela ne présente aucun intérêt pour le *reviewer* américain. Il regardera les références américaines. Ce qui est sûr, c'est qu'on ne peut pas se choisir comme ennemi (voir plus haut) un français qui publie « en français », puisque le *reviewer* n'aura certainement pas connaissance de la littérature dont il est question. Précisons. On ne peut pas dire : « il est généralement admis que... » sans citer des auteurs précis, de préférence en langue anglaise. Sinon, le *reviewer* a l'impression que vous êtes en train de construire un mannequin de paille (« *strawman* ») et vous êtes là aussi éliminé. Si votre positionnement est très général, façon : « Il est généralement admis que la connaissance est importante pour les organisations... », il n'est pas possible de citer des auteurs à l'appui. Alors, il faut prendre quatre exemples et donner des éclairages plus précis.

Venons-en à la méthodologie. Aux États-Unis, comme il a été dit précédemment, la méthodologie est beaucoup moins philosophique, épistémologique, qu'en France. S'il s'agit d'une méthodologie éprouvée, pas besoin de s'étendre pour la présenter (ne le faire que si l'un des apports majeurs de l'article est une nouvelle méthodologie), mais dire par contre, expliquer concrètement, ce qu'on a fait. Pour savoir quelle doit être la place de la méthodologie dans l'article, regarder les articles publiés dans la revue. Certaines revues sont très strictes sur le plan de l'article : revue de littérature, méthodologie, données, conclusions.

Attention, la revue de littérature n'est pas une discussion théorique à la française (voir ce qui a été dit plus haut...). Le *reviewer* n'est pas intéressé par la discussion théorique, il vérifie que vous connaissez bien la littérature. C'est tout. La revue de littérature doit être étoffée, et la discussion théorique courte.

Dernier point, le résumé. Il est admis qu'il soit une version condensée de l'introduction. Donc, réécrire soigneusement à la fin l'introduction, et faire le résumé à partir de cette version.

Paul passe à un exercice pratique, sur un projet de papier qui lui a été soumis. Il regarde la bibliographie, elle lui paraît aller. Il regarde l'introduction et pose deux questions : sur quel point porte le papier ? est-ce que cela a été dit dans l'introduction (*have I said that ?*) ?

Il propose de commencer par le point très général, le *broad topic*. La phrase suivante sera plus spécifique. Elle peut être du type suivant : « *In this paper, by undertaking a...* », le « *by undertaking* » étant une ouverture sur la méthodologie utilisée. Continuons. « *In this paper, by doing such and such, when others have assumed that* [les ennemis, les théories renversées], *I show that...* [les principaux résultats du papier] ». Bien sûr, il faut faire attention à ce que cette phrase ne devienne pas aussi longue qu'une phrase de Proust... Sinon, la couper. Mais c'est la structure qui est importante : on a une présentation de la méthodologie, des théories que renverse l'article, des résultats. Continuons encore. La phrase suivante est du type : Pour ce faire, je vais suivre les étapes suivantes. Ces étapes sont très générales : je vais faire une revue de littérature, je vais expliquer ma méthodologie, je vais présenter mes données, je vais donner mes conclusions. Il faut spécifier à chaque fois. L'idée est que le lecteur sache ce qu'il va trouver dans les différentes sections, dès l'introduction. Prenons la revue de littérature. L'important est pour le lecteur de savoir ce qui va en sortir. Par exemple, une vision chronologique : dans les années 80, on pensait généralement que... ; dans les années 90, on pensait plutôt que... La phrase sera du type : « *By reviewing the literature, I show how authors on [the topics] have adopted a [spécifier]* »

point of view [ou] have focused on a static perspective. » Du coup, dans la section suivante, on explique qu'on a construit un modèle donnant une approche dynamique du phénomène. Méthodologie, j'ai choisi quatre cas dans quatre secteurs très différents. Très bien, mais dire lesquels. Les résultats : donner les propositions, si les résultats sont formulés en termes de propositions. Avec la même structure : une phrase générale, une seconde phrase plus précise, plus spécifique. L'introduction est donc de la forme : une phrase très générale présentant le thème de l'article. Une phrase plus spécifique, de la forme : « *In this paper, by doing such and such* [présentation rapide de la démarche méthodologique concrète], *when others assumed that* [identification des « ennemis », des constructions théoriques qui vont être renversées], *I show that* [présentation des résultats] ». Ensuite, présentation des étapes logiques de l'argumentation, en spécifiant ce que le lecteur va trouver dans les différentes sections.

La conclusion doit exprimer clairement ce que le *lecteur* doit conclure de l'article, ce qu'il doit retenir.

Maintenant, une remarque. Il a été dit que l'introduction devait être réécrite à la fin. Il n'est pas possible de le faire au début. On relit son papier, et on se pose la question ensuite : quels sont les points forts de ce papier ? On réécrit alors. Une fois qu'on a réécrit l'introduction, il faut reprendre le papier lui-même au vu de cette introduction. Tous les passages qui ne cadrent plus doivent être repris. On améliore donc le papier dans son ensemble à la lumière de l'introduction réécrite. Mais on peut aussi s'apercevoir, en faisant ce travail, que l'introduction a été trop musclée dans sa réécriture, que le papier ne peut pas suivre. Il faut alors atténuer l'introduction pour qu'elle soit en phase avec le contenu de l'article. Samuel Johnson disait : quand vous avez un problème avec un morceau de prose que vous avez écrit, relisez-le ; trouvez le passage qui vous apparaît le plus beau, le mieux élaboré, et coupez-le. L'attitude apparaît paradoxale, mais elle est juste : souvent, on cherche à maintenir dans un texte un passage qui nous semble particulièrement bon, que nous apprécions beaucoup, alors qu'il déséquilibre le texte dans son ensemble.

Dans la discussion finale, il faut être prêt à montrer les limites de son analyse, de sa démarche. Mais, attention, il faut être prudent. Il faut plutôt ouvrir sur de futures recherches. Ne pas introduire de doutes dans l'esprit du *reviewer* ■

Hervé Dumez
notes relues par Paul Duguid

Maniak Rémi (2005) "Comment bien structurer un abstract pour Organization Studies ?", *Le Libellio d'Aegis*, n° 1, novembre, pp. 15-16

Sommaire

1
De l'ennui organisationnel
H. Dumez

2
Untidy or Untractable? G.B. Richardson's view of economics
P. Duguid

6
Academy of Management, Honolulu 2005
C. Curchod

9
Retour sur la théorie des ressources
C. Depeyre

15
Comment bien structurer un abstract
pour Organization Studies ?
R. Maniak

17
Quelques considérations
à propos de l'utilitarisme du doctorant
H. Dumez

20
Programme des prochains séminaires AEGIS

Les autres articles de ce numéro & des numéros antérieurs sont téléchargeables à l'adresse :

<http://erg.polytechnique.fr/v2/aegis.html#libellio>

Comment bien structurer un abstract pour Organization Studies ?

Ce texte est issu d'un atelier d'écriture AEGIS

3 novembre 2005

1. Modèle de la structure des « abstracts » des articles de Organization Studies

Soit le problème de l'écriture d'un projet d'article pour la revue *Organization Studies* ; ce problème comporte évidemment des dimensions multiples et complexes ; prenons-le sous l'angle le plus simple et le plus pratique possible : la rédaction de l'abstract et posons-nous la question : comment faut-il procéder ?

Il est possible de présenter le processus exactement comme sont construits les abstracts eux-mêmes, tels qu'on peut les analyser (par une sorte de mise en abyme¹, de résumé d'un article possible pour *Organization Studies* sur les résumés des articles de *Organization Studies*). Cela donne le schéma suivant, illustrant le fait qu'il y a deux entrées en matière possibles : l'une procède à partir d'un paradoxe ou d'une légitimation plus classique, toutes deux conduisant à la mise en évidence d'un « trou » que l'article vient combler ; l'autre procède par la mise en évidence d'une structure double un « quoi » et un « où ». La démarche, formulée ainsi, peut paraître abstraite et quelque peu vertigineuse, on l'a dit. Mise en pratique autour de la question initiale (comment rédiger l'abstract d'un article pour *Organization Studies*), elle va s'éclairer chemin faisant, si l'on considère que ce chemin est pavé de briques et se construit pas à pas.

2. Une construction méthodique

Le processus repose sur le choix d'une brique par ligne sur le modèle. Chaque brique représente un phrase. Le mur ainsi bâti constitue l'abstract.

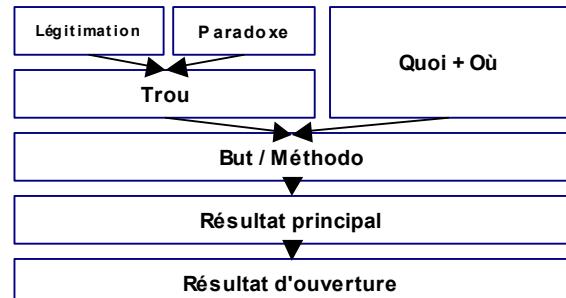
Première ligne

- choix entre la brique « Légitimation » ou la brique « Paradoxe »

Si l'on choisit la brique « légitimation » (c'est le cas d'environ 20% des articles), alors la première phrase du résumé sera :

De nombreux travaux ont cherché à formaliser la "one best way" pour structurer un article de manière à ce qu'il soit accepté par les comités de lecture...

Si l'on choisit la brique « paradoxe » (c'est le cas d'environ 20% des articles), alors la première phrase du résumé sera :



Bien qu'une structuration judicieuse d'un article soit jugée de manière unanime par les chercheurs comme un des principaux facteurs clés de succès,..

Mais dans les deux cas, on fera ensuite le pas suivant (ligne 1bis), posant que l'article vient remplir un « trou », ce qui, si nous poursuivons notre exemple donnera :

...pourtant, très peu d'entre elles portent de manière explicite sur un exercice pourtant déterminant : la rédaction de l'abstract.

- *choix de l'approche « Quoi/Où » (choisie dans environ 60% des articles) :*

Cet article porte sur la structuration des abstracts dans un grand journal à comité de lecture.

Deuxième ligne : le but de l'article et la méthodologie suivie

La brique suivante repose sur la présentation du but de l'article et de la méthodologie suivie :

*Afin de déterminer s'il existait effectivement des structures types, nous avons analysé la structure de 22 abstracts d'articles parus dans *Organization Studies* de 2005.*

Troisième ligne : résultat principal

Dans tous les cas de figure, l'étape suivante consistera à énoncer le résultat principal :

Cette analyse a montré que nous pouvions effectivement dégager une forte régularité dans la forme et l'enchaînement des phrases des abstracts.

Quatrième ligne : le résultat d'ouverture

Enfin, la dernière étape consistera quant à elle à formuler un résultat inattendu ou résultat d'ouverture :

En outre, ce travail a permis de mettre en évidence certaines bonnes pratiques formelles.

3. Exercice d'écriture de l'abstract

Selon les choix effectués, voici les différents types d'abstracts possibles pour notre projet.

Ex 1 : la légitimation

De nombreux travaux ont cherché à formaliser une "one best way" pour structurer un article de manière à ce qu'il soit accepté par les comités de lecture. Pourtant, très peu de recherches portent de manière explicite sur un exercice pourtant déterminant : l'abstract. Afin de déterminer s'il existait effectivement des structures types, nous avons donc analysé la structure de 22 abstracts d'articles parus dans *Organization Studies* de 2005. Cette analyse a montré que nous pouvions effectivement dégager une forte régularité dans la forme et l'enchaînement des phrases des abstracts. En outre, ce travail a permis de mettre en évidence certaines bonnes pratiques formelles.

Ex 2 : Le paradoxe

Bien qu'une structuration judicieuse d'un article soit jugée de manière unanime par les chercheurs comme un des facteurs clés de l'acceptation du papier par une revue, très peu de recherches portent de manière explicite sur un exercice pourtant déterminant : la rédaction de l'abstract. Afin de déterminer s'il existait effectivement des structures types, nous avons donc analysé la structure de 22 abstracts d'articles parus dans *Organization Studies* en 2005. Cette analyse a montré que nous pouvions ef-

fectivement dégager une forte régularité dans la forme et l'enchaînement des phrases des abstracts. En outre, ce travail a permis de mettre en évidence certaines bonnes pratiques formelles.

Ex 3: Le "quois / où"

Cet article porte sur la structuration des abstracts dans un grand journal à comité de lecture. Afin de déterminer s'il existait effectivement des structures types, nous avons analysé la structure de 22 abstracts d'articles parus dans *Organization Studies* de 2005. Cette analyse a montré que nous pouvions effectivement dégager une forte régularité dans la forme et l'enchaînement des phrases des abstracts. En outre, ce travail a permis de mettre en évidence certaines bonnes pratiques formelles. ■

Rémi Maniak

Doctorant PREG, Chaire Management de l'Innovation

1. « La mise en abyme (on écrit parfois aussi mise en abîme) est un procédé consistant à incruster une image en elle-même — ou, d'une manière générale, à représenter une œuvre dans une œuvre de même type. On y retrouve le type d'autosimilarité qui constitue également le principe des fractales ou de la récursivité en mathématiques. En littérature, à l'intérieur d'un récit, entrée dans un autre récit, puis à l'intérieur de ce dernier, entrée dans un troisième, etc. En arts graphiques, Les époux Arnolfini (Jan van Eyck, 1434, 82 Å~ 60 cm, peinture sur bois, National Gallery, Londres) est un exemple fameux dans lequel un miroir convexe reflète l'ensemble de la scène (y compris le miroir lui-même, et ainsi de suite...). On peut également citer l'exemple mieux connu du dessin de la boîte de « Vache qui rit » (La vache porte des boucles d'oreilles qui elles-mêmes sont des boîtes de Vache qui rit, etc.). Dans certaines œuvres de théâtre et de cinéma, un comédien joue le rôle d'un comédien qui joue un rôle... (procédé appelé communément « théâtre dans le théâtre »). La mise en abyme est un procédé artistique - ou de réflexion intellectuelle - qui entraîne souvent une sensation de vertige. » (Article Wikipédia) Un léger vertige passager pourrait donc saisir le lecteur du présent texte, mais il se dissipera rapidement, du moins l'espère-t-on... »